



La réalisation du Réseau express métropolitain est officiellement lancée

- Début de la construction en avril 2018
- Sélection de Groupe NouvLR et Groupe des Partenaires pour la Mobilité des Montréalais (PMM) comme consortiums privilégiés

Montréal, 8 février 2018 – CDPQ Infra annonce aujourd’hui la réalisation du plus grand réseau de transport collectif depuis 50 ans dans le Grand Montréal, le Réseau express métropolitain (REM).

Moins de deux ans après le dévoilement de ce projet, le REM devient concret :

- la construction débutera au mois d’avril;
- les premiers tests se feront à la fin 2020;
- les premiers usagers monteront à bord à l’été 2021.

Grâce à la collaboration étroite de ses partenaires, CDPQ Infra a été en mesure de développer des solutions innovantes permettant l’atteinte de ses objectifs :

- Construction d’un système de transport collectif durable et de grande qualité assurant des passages fréquents et des temps de parcours rapides.
- Respect du coût par passager-km annoncé de 72 ¢, un coût à partir duquel l’ARTM définira ses tarifs.
- Respect des paramètres financiers annoncés pour des coûts de construction de 6,3 G \$, soit une variation de moins de 5 % par rapport aux estimations préliminaires.
- Aucune contribution additionnelle des gouvernements et maintien des niveaux de rendement estimés.

Consortiums privilégiés

L’analyse rigoureuse des propositions reçues permet d’annoncer les consortiums privilégiés : Contrat d’ingénierie, d’approvisionnement et de construction des infrastructures (IAC)

Groupe NouvLR

Membres :

- SNC Lavalin Grands Projets Inc.
- Dragados Canada Inc.
- Groupe Aecon Québec Ltée
- Pomerleau Inc.
- EBC Inc.

Participants (NouvLR Conception) :

- SNC Lavalin Inc.
- Aecom Consultants Inc.

Contrat de fourniture du matériel roulant, de systèmes et de services d'exploitation et de maintenance (MRSEM)

Groupe des Partenaires pour la Mobilité des Montréalais (PMM)

Membres :

- Alstom Transport Canada Inc.
- SNC-Lavalin O&M Inc.

Les deux consortiums sélectionnés auront à arrimer leurs propositions respectives au cours des prochains mois, afin de finaliser le calendrier permettant le début des travaux au printemps.

L'intégrité, l'équité, la probité et la transparence du processus ont été confirmées par le comité indépendant, composé de trois membres externes à CDPQ Infra et à la Caisse – Me William J. Atkinson, Ph.D., Ad. E., l'honorable Me Marie Deschamps, C.C., Ad. E., ex-juge à la Cour suprême du Canada et administratrice de sociétés, et Jean-Pierre Desrosiers, C.M., FCPA, FCA, administrateur de sociétés. Des vérificateurs externes en ont aussi suivi chacune des étapes. Leurs attestations sont disponibles pour consultation au [lien suivant](#).

Tout au long du processus d'appel de propositions, les entreprises participant à la compétition ont fait un travail de grande qualité et ont fait preuve d'ouverture, ce qui a mené aux résultats présentés aujourd'hui. CDPQ Infra tient à les remercier pour tout le travail accompli.

À l'écoute des idées et suggestions

« Aujourd'hui, nous confirmons le début de la construction du Réseau express métropolitain. L'idée du REM devient réalité », a souligné Michael Sabia, président et chef de la direction de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

« Dès le lancement du projet, il y a moins de deux ans, nous sommes allés à la rencontre de la population, des municipalités, des sociétés de transport, de l'ensemble des parties prenantes. Nous avons été à l'écoute de leurs idées et de leurs suggestions, ce qui nous a permis de proposer des solutions innovantes et d'améliorer en continu notre projet.

Grâce au travail accompli avec les consortiums, nous avons atteint nos objectifs nous permettant de lancer le REM. Les citoyens du Grand Montréal bénéficieront d'un nouveau réseau de métro fréquent et rapide, qui facilitera leur quotidien. Tous les Québécois pourront compter sur le niveau de rendement prévu pour leurs retraites, et avec environ 65 % de contenu local, les entreprises d'ici participeront activement à bâtir ce nouveau réseau », a ajouté M. Sabia.

« Les discussions des derniers mois nous ont permis d'apporter des améliorations concrètes au projet et nous tenons à remercier toutes les entreprises ayant participé à cet appel de propositions. La construction du REM contribuera au développement économique du Québec avec la création d'au moins 34 000 emplois locaux. Nous sommes enthousiastes à l'idée de bientôt voir apparaître

un tout nouveau réseau de transport collectif à la fine pointe de la technologie sur le territoire du Grand Montréal », a poursuivi Macky Tall, président et chef de la direction de CDPQ Infra.

Poursuite du dialogue avec les communautés

Le dialogue établi avec l'ensemble des parties prenantes se poursuivra tout au long du projet afin d'assurer une intégration du REM au sein des différentes communautés. À cette fin, un bureau de projet sera créé pour assurer la planification de l'ensemble des travaux à venir et leur coordination avec les partenaires. Un bureau de relations avec la communauté sera lancé pour maintenir une communication étroite avec les citoyens.

Un comité avisé sera mis sur pied avec la Ville de Montréal afin de discuter de l'aménagement urbain autour des stations du REM. Dans les secteurs en développement autour du bassin Peel, soit Griffintown et Pointe-Saint-Charles, des concours d'idées d'aménagement urbain autour des édifices de ce secteur seront lancés, inspirés des meilleures pratiques mondiales. Les détails seront communiqués au cours des prochains mois.

« Il est essentiel pour nous que le REM contribue à créer des milieux de vie par une intégration harmonieuse et des aménagements novateurs. Nous proposons aujourd'hui un concept architectural fondé sur cette approche et c'est avec le support de nos partenaires et des communautés que le REM s'ancrera dans la métropole. Il s'agit d'un projet majeur pour les citoyens du Grand Montréal et c'est avec eux que nous allons le réaliser », a conclu M. Sabia.

Des occasions d'investissement dans des actifs existants à vocation partagée

En parallèle avec la planification et le développement du REM, la Caisse a identifié des occasions d'investissement attrayantes additionnelles pour son portefeuille d'infrastructures. Trois infrastructures existantes et à vocation partagée, soit le tunnel Mont-Royal, la gare Centrale (infrastructures ferroviaires) et le Viaduc du Sud, sont ou seront acquises et regroupées sous une nouvelle filiale de la Caisse (InfraMtl.co) afin d'en assurer la pérennité publique.

Cette filiale assurera le maintien de ces infrastructures partagées auprès des opérateurs actuels et futurs. Elle permettra également de générer un rendement commercial stable, comparable à celui des actifs déjà en portefeuille.

Prochaines étapes

Une fois l'arrimage des propositions des consortiums effectué et la mise en commun de leur échéancier respectif, un calendrier des travaux sera présenté. La construction du REM débutera par la suite au mois d'avril. Après une période de tests débutant à la fin 2020, la première antenne du REM sera mise en service à l'été 2021.

Informations additionnelles

Différents documents sont disponibles pour consultation :

- [Fiche 1 – Processus d'approvisionnement du REM](#)
- [Fiche 2 – Modifications au profil du tracé du REM](#)
- [Présentation breffage technique](#)
- [Attestations du comité indépendant et des vérificateurs externes](#)

À propos de CDPQ Infra

CDPQ Infra est la filiale en propriété exclusive de la Caisse de dépôt et placement du Québec et est responsable du développement et de l'exploitation de projets d'infrastructures, dont le Réseau express métropolitain (REM). Le REM est un nouveau réseau intégré de transport collectif de 67 km qui vise à relier à la fois le centre-ville de Montréal, la Rive-Sud, l'Ouest-de-l'Île (Sainte-Anne-de-Bellevue), la Rive-Nord (Laval et Deux-Montagnes) et l'aéroport par la mise en service d'un système de métro léger entièrement automatisé et électrique.

Pour obtenir plus de renseignements sur CDPQ Infra, visitez le site cdpqinfra.com, suivez-nous sur Twitter [@CDPQInfra](https://twitter.com/CDPQInfra) ou consultez nos pages [Facebook](#).

- 30 -

Pour de plus amples informations :

JEAN-VINCENT LACROIX
Directeur, Relations avec les médias
CDPQInfra
+1 514 847-2896
jvlacroix@cdpqinfra.com

MAXIME CHAGNON
Directeur principal, Relations avec les médias
Caisse de dépôt et placement du Québec
+1 514 847-5493
mchagnon@cdpq.com